

## LA BIODIVERSITÉ VAUT DE L'OR

"Investir 45 milliards de dollars par an dans le développement des zones protégées sur terre et en mer permettrait d'assurer des bénéfices de l'ordre de 4 à 5.000 milliards de dollars par an après quelques dizaines d'années".

Telle est la conclusion du rapport TEEB publié sous l'égide de l'ONU, le 13 novembre, démontrant qu'il peut être très rentable d'investir dans la protection des écosystèmes. Il pointe 4 axes prioritaires d'actions : la déforestation, la protection des récifs coralliens, les politiques de pêche et le lien entre la dégradation des écosystèmes et la pauvreté.

Le coût de l'inaction est estimé à 7% du PIB mondial à l'horizon 2050.

Jean-Louis Borloo, ministre de l'environnement, dans un communiqué du 16 novembre, se félicite de ces travaux qui «constituent une contribution essentielle aux connaissances (...) dont nous avons besoin pour pouvoir prendre les bonnes décisions politiques en matière de conservation et d'utilisation de la biodiversité et des services des écosystèmes».

Dans cet esprit, MAIOURI NATURE GUYANE, considérant que les vraies valeurs ne peuvent être dans un minéral, si brillant soit-il et que c'est « le vivant » qu'il est urgent de protéger, d'étudier et de valoriser de façon durable, demande instamment au Ministre de l'Ecologie, de revoir fondamentalement l'opportunité des permis exclusifs de recherches (PER) accordés aux multinationales suivantes :

- NEWMONT (1), pour trois PER de 326 km<sup>2</sup>, 111 km<sup>2</sup> et 530 km<sup>2</sup>.
- IAMGOLD (2), pour trois PER situé sur la Montagne Tortue (40 km<sup>2</sup>), Veoux (54km<sup>2</sup>) et Maripa Sud-est (30 km<sup>2</sup>).

MAIOURI NATURE GUYANE demande également que soient conclus les accords politiques indispensables à l'éradication de l'orpaillage illégal.

(1) Newmont, nominée "OSCAR DE LA HONTE 2009" par The Public's eye awards

(2) Iamgold, dont l'exploitation controversée au Mali a fait l'objet d'un documentaire.

Le bureau de MAIOURI NATURE GUYANE